

## **1991-2001 : DIX ANS DE MUTATION DU SYSTEME FRANÇAIS DE PRODUCTION D'ARMEMENT**

Il y a dix ans paraissait le premier numéro du Débat stratégique et commençait cette "chronique de l'armement". C'est peu dire qu'en dix ans la configuration du système français de production d'armement a été bouleversée :

Des firmes historiques ont disparu : l'aérospatiale, société archétypique du système français est aujourd'hui fondue dans EADS, de même que Matra. Turboméca, le fabricant de moteurs d'hélicoptères, n'était encore une société indépendante, avant d'entrer ultérieurement dans le groupe Labinal, aujourd'hui repris par la Snecma. Dassault Electronique n'était pas encore fondu dans Thomson Detexis et Thomson-CSF ne s'appelait pas encore Thales Le groupe d'électronique à ce moment dépendait encore de Thomson SA qui contrôlait deux branches : l'électronique de défense et l'électronique grand public (avec ce qui est aujourd'hui Thomson multimédia). Giat Industries qui venait de naître comme société employait 17 500 personnes,<sup>1</sup> elle en emploie dix mille de moins en 2001. La Sagem n'avait pas encore absorbé ses filiales SAT et Silec ni pris le contrôle de la SFIM. De même la société européenne de propulsion (SEP) n'avait pas encore été absorbée par sa société mère, la Snecma. Celle-ci ne se présentait pas à l'époque comme "Snecma groupe", et faisait 14 milliards de francs de chiffre d'affaires . Elle en fait 32 en 1999. La SNPE faisait 3.3milliards de francs de chiffre d'affaires dont plus de la moitié dans la production militaire, elle a en 1999 un chiffre d'affaires de 5.5 milliards de francs dont 18% seulement dans le militaire. La direction des constructions navales faisait encore partie de la DGA et employait 30 000 personnes. elle est aujourd'hui un service à compétence nationale, en attendant de devenir une société, et prévoit d'employer 13500 personnes en 2002.

L'aérospatiale qui fabriquait ses hélicoptères et l'allemand Dasa les siens venaient tout juste de rassembler leurs activités dans le GIE Eurocopter.

Matra (qui n'était pas encore Matra-Hachette en attendant de devenir le groupe Lagardère) avait bien commencer à nouer quelques liens capitalistiques avec Daimler-

---

<sup>1</sup> Pour les données de 19914, voir Jean-Guy Branger, *Avis au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 1992. Défense : recherche et industrie d'armement*, Assemblée nationale, document N°2258, tome VI, 9 octobre 1991, 62 pages.

Benz en Allemagne et GEC en Grande-Bretagne, mais la prétention de ses dirigeants à constituer une grande alliance européenne paraissait à ce moment quelque peu entachée de forfanterie. Matra BAe Dynamics n'existait pas encore, ni Matra Marconi Space, ni Thomson Marconi sonar et GIAT Industries, reprenant les français Luchaire et Manurhin en déconfiture, ainsi que la fabrique nationale belge, se voyait en pièce centrale de l'armement terrestre européen.

L'industrie française d'armement comptait en 1991 environ 250 000 emplois directs; elle en a cent mille de moins aujourd'hui.

Il y a dix ans, l'Etat contrôlait le capital ou les droits de vote de la quasi totalité des sociétés majeures, à l'exception de Matra, nationalisée en 1982 mais privatisée en 1986. Aujourd'hui sa part est diluée dans les groupes de premier rang.

Hier, ces entreprises étaient fortement dépendantes des commandes d'armement qui représentaient en 1991 47% du chiffre d'affaires de l'Aérospatiale, 72% de celui de Dassault Aviation, 36% de celui de la Snecma. En 1999, ces parts sont tombées respectivement à 24%, 32% et 15%.

Hier, on plaidait pour "l'émergence de leaders nationaux"<sup>2</sup>, aujourd'hui la plupart de ces groupes sont engagés dans des alliances européennes quand ce ne sont pas des fusions pures et simples. Et les groupes qui n'ont pas encore réalisées ces alliances, faute d'être dans une situation économique qui le permette, attendent de pouvoir à leur tour entrer dans cette recomposition.

C'est que ce ne sont pas seulement les structures industrielles qui se sont transformées, mais aussi les structures doctrinales. Le Livre blanc sur la défense de 1994 a trop souvent été sous-estimé. Il énonce pourtant clairement des réorientations théoriques majeures, en particulier en ce qui concerne l'horizon européen de la production d'armement.

Et dans le même mouvement, les objectifs et les problématiques se sont ouvertes à des questions trop longtemps délaissées : il y a dix ans une officieuse revue proche de la défense nationale refusait un article sur "la dérive des prix des matériels d'armement" au motif que la "dérive" n'existait pas et qu'il s'agissait seulement d'une "évolution des conditions économiques". Le Livre blanc n'a pas hésité à rompre avec cette prudence

---

<sup>2</sup> Branger (op.cité) page 37

et à appeler la dérive par son nom et cette orientation se traduit dans l'effort volontariste d'arriver à une diminution de 30% du coût des programmes.

Il y a dix ans, l'information sur l'économie de l'armement était parcellaire, confinée, réservée à des cercles restreints. Aujourd'hui le ministère présente au parlement un rapport sur les exportations d'armement, la DGA publie un rapport d'activité, on édite un annuaire statistique de la défense, la calepin international de la DGA / DCI n'est plus "diffusion restreinte". La Dicod diffuse les rapports du comité des prix de revient des fabrications d'armement. Des rapports parlementaires détaillés se sont succédés, se départissant plus souvent que par le passé des formulations convenues. Un conseil scientifique et un conseil économique de la défense ont été mis en place : le débat est plus large. Des questions autrefois tabous commencent à faire l'objet de réflexion, comme la rentabilité des exportations d'armement. Cet élargissement était nécessaire car ce qui est en jeu dans cette européanisation de l'industrie d'armement, c'est l'autonomie stratégique de l'Europe. Il y a quelques années, on posait la question "l'industrie française d'armement survivra-t-elle en 2004 ?"<sup>3</sup>.

On sait aujourd'hui que la réponse est "non. Au moins, sous une forme nationale et que l'avenir de l'industrie d'armement est européen. Cela ne peut aller bien sûr sans une doctrine de libre-arbitre politique, sans laquelle une construction industrielle de cette nature ne peut que subir la gravitation universelle du modèle hégémonique.

Jean-paul Hébert

---

<sup>3</sup> Jean-Paul Hébert, "L'industrie française d'armement survivra-t-elle en 2004 ?", *Etudes*, Tome 384, N°4, avril 1996, pp.467-476.